

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Electro

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2013-0016

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0000361-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Elector
---------------------------------	---------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Elanco Animal Health Inc.
	Adresse	Mattenstrasse 24A 4058 Basel Suisse
Numéro de l'autorisation		BE2013-0016
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0000361-0000
Date de l'autorisation		08/03/2013
Date d'expiration de l'autorisation		17/10/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Dow AgroSciences LLC, A Subsidiary of Corteva Agriscience
Adresse du fabricant	9330 Zionsville Rd IN 46268 Indianapolis États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Dow AgroSciences LLC, A Subsidiary of Corteva Agriscience site 1 Helena Industries, P.O. Box 837, 434 Fenn Road GA 31015 Cordele États-Unis d'Amérique

Nom du fabricant	CJB industries Inc
Adresse du fabricant	2114 Cypress Street GA 31603-1362 Valdosta États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	CJB industries Inc site 1 2114 Cypress Street GA 31603-1362 Valdosta États-Unis d'Amérique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Spinosad
Nom du fabricant	Dow AgroSciences LLC, A Subsidiary of Corteva Agriscience
Adresse du fabricant	9330 Zionsville Rd IN 46268 Indianapolis États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Dow AgroSciences LLC, A Subsidiary of Corteva Agriscience site 1 305 North Huron Avenue MI 48441 Harbor Beach États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Spinosad	Spinosad as a mixture of 50-95 % spinosyn A and 5-50 % spinosyn D.	substance active	168316-95-8	434-300-1	51,81 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

SC Suspension concentrée (concentré fluidifiable ou flow)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208: Contient du (de la) 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu dans les circuits de collecte des déchets appropriés.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Pou rouge des volailles - utilisateurs professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	A utiliser par les professionnels dans les installations de production de volailles, y compris les élevages intensifs.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Dermanyssus gallinae</i> Nom commun: autre: - Pou rouge des volailles Stade de développement: autre: - adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation basse pression. Pulvérisation haute pression à faible volume.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 90 ml de produit dans 15 à 18 litres d'eau (équivalent à 0,24 à 0,29% de spinosad) pour pulvériser sur les cages et les fissures. Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 5 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon HDPE de 237 mL et 1 L avec bouchon à vis, imperméable à la lumière

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Traitez les cachettes des acariens, comme les cages, les fissures et les crevasses, mais évitez le ruissellement. Ne pas appliquer directement sur les animaux d'élevage et éviter de pulvériser sur de la nourriture, les mangeoires et les abreuvoirs.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Mouche d'étable - utilisateurs professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Pour les utilisateurs professionnels dans les installations de production animale, y compris les bâtiments d'élevage intensif de volailles, de porcs et de bovins.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Stomoxys calcitrans</i> Nom commun: autre: - mouche d'étable Stade de développement: autre: - adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation basse pression. Pulvérisation haute pression à faible volume.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 30 mL de produit dans 15 à 18 litres d'eau (équivalent à 0,08-0,10% de spinosad) pour pulvériser 500m ² de surface sur les mouches des étables et leurs aires de repos. Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 5 applications par an, le produit est efficace dans la réduction de la population de <i>S. calcitrans</i> jusqu'à 6 jours après un seul traitement.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon HDPE de 237 mL et 1 L avec bouchon à vis, imperméable à la lumière

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Traiter les aires de repos des mouches d'étable, pulvériser soigneusement les murs latéraux, les zones situées aux extrémités du bâtiment, ainsi qu'au-dessus des montants de portes et des traverses, mais éviter le ruissellement. Appliquer tôt le matin lorsque les mouches de l'étable sont au repos. Éviter de pulvériser sur la nourriture, les mangeoires et les abreuvoirs.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Ténébrion/Ver de farine - utilisateurs professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	A utiliser par les professionnels dans les installations de production de volailles, y compris les élevages intensifs.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Alphitobius diaperinus</i> Nom commun: autre: - Ténébrion Stade de développement: autre: - Adultes, Larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation basse pression. Pulvérisation haute pression à faible volume.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 30 mL de produit dans 9 à 18 litres d'eau (équivalent à 0,08-0,16 % de spinosad) pour pulvériser 250m ² de surface, sur les fissures et autour des mangeoires. Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 5 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon HDPE de 237 mL et 1 L avec bouchon à vis, imperméable à la lumière

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Traiter le sol, en particulier les zones autour et sous les mangeoires et sous les abreuvoirs, les murs et les poutres, mais éviter les ruissellements. Traitez également les fissures dans le matériau isolant et les endroits où des coléoptères ou leurs larves sont repérés ou susceptibles d'être présents. Éviter de pulvériser sur la nourriture, les mangeoires et les abreuvoirs.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Diluer le produit dans de l'eau et appliquer sur les surfaces par pulvérisation. Le produit dilué est appliqué en pulvérisation grossière à basse pression ou en pulvérisation haute pression à faible volume à l'aide d'un pulvérisateur à dos. Le produit dilué peut être utilisé en traitement de surface ou en application dans les fissures et autour des mangeoires.

L'équipement utilisé dans le cadre de l'application du produit ne doit pas être nettoyé après utilisation. Tout équipement contaminé peut être réutilisé sans nettoyage (si possible) et doit être éliminé en toute sécurité conformément aux réglementations locales (sans rejet dans les eaux usées).

Afin d'éviter la contamination des surfaces adjacentes et du sol, la zone où le mélange/chargement a lieu doit être recouverte d'une feuille de plastique.

Pour le mélange/remplissage et l'étape d'application, l'utilisateur doit porter des vêtements jetables (p. ex. blouses en papier, tabliers, combinaison) pour éviter les émissions dans les égouts dues au lavage de vêtements contaminés.

Ne pas appliquer le produit ou placer des articles traités (par exemple des supports, des morceaux de bois, des feuilles de carton ou de tissu) dans des zones soumises à des lavages/éclaboussures.

Les restes du produit appliqué (par exemple: les emballages vides, les supports traités épuisés) et l'eau de lavage de l'équipement de traitement doivent être éliminés conformément aux réglementations locales en matière de déchets.

Ne pas jeter de déchet de produit ou d'eau de lavage de l'équipement de traitement dans les égouts.

5.2. Mesures de gestion des risques

Pour usage professionnel seulement.

Lisez l'étiquette avant utilisation et suivez les instructions fournies. Respectez le dosage indiqué dans la notice. Ne pas utiliser le produit sur le bétail ou les animaux. Des animaux peuvent être présents dans l'étable/les cages pendant le traitement.

Éviter le ruissellement.

Éviter la contamination des aliments pour animaux, de l'eau et du matériel d'alimentation et d'abreuvement.

Ne pas utiliser en fumigation ou comme traitement d'espace.

Ne pas mélanger avec d'autres produits dans le pulvérisateur.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Une combinaison de protection (au moins de type 4, EN 14605) doit être portée.

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Le minimum nécessaire est un demi-masque avec filtre à particules (type P, Blanc) ou un demi-masque filtrant les particules (FFP), de classe 2.

Maintenir les fenêtres et les portes ouvertes (ventilation transversale, renouvellement d'air min. 5 fois/h). Le temps passé dans la zone traitée doit être minimisé. Ne marchez pas sur les surfaces traitées tant que le spray n'a pas séché.

Ne pas utiliser dans les bâtiments d'élevage raccordés à un système de traitement des eaux usées, ou dans lesquelles l'émission directe dans les eaux de surface ne peut être évitée.

Éviter la contamination via les canalisations des cours de ferme et des unités de logement/élevage d'animaux.

Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou le fumier/lisier contaminé.

Tout le fumier/lisier provenant des locaux doit être collecté et éliminé par voie terrestre conformément à la législation nationale.

Ce produit contient du spinosad qui est dangereux pour les abeilles.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir le grand public éloigné des surfaces traitées.

Sur la base de l'évaluation des risques alimentaires, l'intervalle entre les applications doit être d'au moins 2 semaines.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

En cas d'accident: Appeler un centre antipoison ou un médecin.

En cas d'inhalation: déplacer à l'air frais.

En cas de contact avec la peau: laver à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas d'irritation des yeux: consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Mesures en cas de rejet accidentel:

Enlever avec un matériau absorbant inerte. Ne pas jeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'élimination dans le milieu aquatique.

En cas de déversement accidentel d'une grande quantité de produit concentré dans les eaux de surface, les eaux souterraines ou les égouts, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations locales.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Porter un équipement de protection et éviter l'écoulement de l'eau de rinçage.

Eviter tout contact inutile avec le produit.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine.

Protéger du gel.

Conserver à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux.

Durée de conservation : 3 ans dans des conditions ambiantes.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Gestion de la résistance:

Ce produit contient du spinosad qui est dangereux pour les abeilles.

Il est recommandé de ne pas appliquer plus de 5 traitements par an.

La posologie recommandée ne doit pas être réduite.

Alternez l'utilisation d'Electro (substance active: spinosad) avec des produits à base de substances actives d'un autre groupe chimique.

Adopter des méthodes de lutte intégrée telles que la combinaison de méthodes de lutte chimiques, physiques et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).

Prendre en compte le cycle de vie et les caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, ciblez le stade le plus sensible de l'organisme nuisible, le moment des applications et les zones à traiter.

Ne pas appliquer le produit dans des zones où une résistance à la substance active contenue dans ce produit est suspectée ou établie.

Vérifier l'efficacité du produit sur place : si nécessaire, les causes d'efficacité réduite doivent être recherchées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle.

L'équipement utilisé pour les traitements doit être approprié, correctement entretenu et calibré.